

UNIVERSITE ARTOIS

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de communication, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ARTOIS, session 2023

Le Président de l'université d'Artois,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de communication, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ARTOIS, au titre de l'année 2023 :

Monsieur ANTCZAK Emmanuel, professeur des universités, président, Université Artois, Faculté des sciences appliquées, Bethune.

Madame DUPRE Elena, ingénieure d'études, experte, Université Artois, Faculté des sciences appliquées, Bethune.

Monsieur DA COSTA Eric, ingénieur d'études, Université Artois, Arras.

Madame DEMAY Laurence, ingénieure d'études, Université Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Madame PESSE Sandrine, ingénieure d'études, Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles, Roubaix.

Fait à Arras, le 20/09/2023



Le Président de l'Université d'Artois

Pasquale MAMMONE